

# Convention NPNRU : les quartiers prioritaires au cœur de la stratégie urbaine d'agglomération

**OBJECTIF** Mont de Marsan Agglo, l'État, XL Habitat, la Caisse des dépôts et consignations et Action Logement, ont signé une convention pluriannuelle qui définit différents objectifs urbains pour lesquels les parties prenantes s'engagent.



▲ Signature le 13 novembre 2018.

Le 15 décembre 2014, le Conseil d'administration de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a retenu les quartiers de la Moustey à Saint-Pierre-du-Mont et celui du Peyrouat, élargi à Hélène Boucher, de Mont de Marsan, dans la liste des quartiers d'intérêt régional bénéficiant du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Un projet de protocole de préfiguration est alors élaboré, présenté et signé le 26 juillet 2016 par Mont de Marsan Agglo. Ce protocole définit le programme de travail à mener pour élaborer un projet urbain permettant d'avoir une vision et une ambition à long terme pour ces quartiers prioritaires de l'agglomération. En s'appuyant sur cela, la convention signée en novembre dernier fixe plusieurs objectifs urbains.

## **Le Peyrouat : finaliser la recomposition du quartier**

*"Il est important que ce NPNRU soit le reflet d'une nouvelle dynamique où l'humain et les sociabilités sont au centre de la programmation"* introduit Charles Dayot, maire de Mont de Marsan et président de Mont de Marsan Agglo. Il s'agit donc de considérer le rôle majeur des espaces publics et de la programmation économique et commerciale comme autant de possibilités de transformation du quartier. Cela s'accompagnera aussi par la création de nouveaux équipements et services mettant en avant les forces vives du quartier et les atouts de ce dernier, mais également par le développement d'une diversité sociale à engager avec des nouvelles opérations de logements et d'activités.

## **La Moustey : qualifier le quartier**

*"La stratégie consiste à donner plus de valeur d'usages à l'ensemble en passant, certes par les espaces résidentiels, mais également par le domaine public, objet de toutes les attentions"* expose Joël Bonnet, maire de Saint-Pierre-du-Mont et vice-président de l'Agglomération. Les équipements renouvelés (Complexe Sportif Evolutif Couvert - COSEC, Pôle de Santé...) joueront également un rôle important dans la qualité du site. Le renouvellement du parc de logement devra être à la hauteur des ambitions portées au niveau de l'espace public afin de garantir un projet urbain et de vie cohérent.

# **Révéler le potentiel des quartiers Peyrouat-Hélène Boucher et La Moustey au travers du projet de rénovation urbaine**

Après la réalisation d'un diagnostic partagé, les Villes et l'Agglo, ainsi que les bailleurs et partenaires mobilisés sur ces quartiers, ont engagé, au travers d'une série d'ateliers de travail, la construction du Projet de Renouvellement Urbain. Ce travail s'est nourri du Contrat de Ville 2015-2020 de l'agglomération, de la stratégie urbaine conçue à l'échelle de l'agglomération via le Schéma de Cohérence Territoriale précité, ainsi que du protocole de préfiguration.

Réinscrits dans une géographie prioritaire déterminée par des problématiques sociales fortes (revenus, précarité, etc.), les quartiers du Peyrouat-Hélène Boucher et de La Moustey se retrouvent actuellement au cœur de la stratégie urbaine d'agglomération.